

Objectifs :

Recueillir des avis et des propositions pour l'élaboration et l'application de la charte 2011-2022 du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, en conciliant spécificités locales et intérêt général. Mieux connaître le territoire du Parc, ses spécificités et ses enjeux, ainsi que le rôle et les actions du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne. Echanger sur des projets locaux. Dans cette perspective, en plus des débats internes au CIT, des conférences et des visites de terrain pourront être organisées.

Contexte :

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a créé une instance de réflexion et de concertation émanant du comité syndical du Parc, constituée d'habitants volontaires, d'élus, de représentants d'associations et socioprofessionnels... Elle se décline en commissions territoriales correspondant aux 5 régions naturelles du Parc, et se réunit plusieurs fois par an.

Cette démarche est inspirée du Conseil d'initiatives territoriales du Parc du Haut-Jura, des conseils de développement des Pays, ou encore des conseils de quartier émanant de la loi Vaillant (2002) relative à la démocratie de proximité.

Démarches et résultats :

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a créé une instance de réflexion et de concertation émanant du comité syndical du Parc, constituée d'habitants volontaires, d'élus, de représentants d'associations et socioprofessionnels... Elle se décline en commissions territoriales correspondant aux 5 régions naturelles du Parc, et se réunit plusieurs fois par an. Cette démarche est inspirée du Conseil d'Initiatives Territoriales du Parc du Haut-Jura, des conseils de développement des Pays, ou encore des conseils de quartier émanant de la loi Vaillant (2002) relative à la démocratie de proximité.

Étapes :

- Appels à candidature auprès de la population (site internet, Lettre du Parc...) et proposition de participation des délégués des Communes et bénéficiaires de la marque parc.
- Co-construction des statuts et du fonctionnement.

Résultats :

Inspiration de démarches similaires dans d'autres collectivités. Les rencontres publiques organisées dans le cadre de la révision de charte ont permis de faire connaître le dispositif et d'inscrire de nombreux volontaires.

Atouts et limites :

Un peu tôt pour l'évaluation, car actuellement mise en place

Parc:

Volcans d'Auvergne

Lien(s) :

<http://www.parc-volcans-auvergne.com> ^[3]

Thème ressource:

[Gouvernance / Gestion / Administration](#) ^[4]

Expériences:

[La création d'un conseil de développement](#) ^[5]

[Un réseau de 150 bénévoles ambassadeurs du Parc](#) ^[6]

On peut tout pour l'évaluation, car actuellement mise en place et tenue d'une première réunion générale (plus d'une cinquantaine d'inscrits volontaires à ce stade).

Finalités, concilier spécificités locales et intérêt général :

- ancrage et relais territoriaux
- recueil d'avis et de proposition pour l'élaboration et l'application de la charte 2011-2022
- échange réciproque d'information...

Type d'intervention :

Participation - gouvernance - concertation

Tags :

[Partager un projet de vie avec des hommes et des femmes](#)^[1]

[Syndicat mixte](#)^[2]

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/la-creation-dun-conseil-dinitiatives-du-territoire-cit>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/partager-un-projet-de-vie-avec-des-hommes-et-des-femmes>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/etiquettes/syndicat-mixte>

[3] <http://www.parc-volcans-auvergne.com>

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/cr-theme/gouvernance-gestion-administration>

[5] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/la-creation-dun-conseil-de-developpement>

[6] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/experience/un-reseau-de-150-benevoles-ambassadeurs-du-parc>